



Direction Générale de la Mer et des Transports
Direction des Affaires Maritimes

Paris, le 28 mars 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion en cycle des bulletins météorologiques côtiers zone Provence

Depuis le 1er mars 2008, pour améliorer la sécurité en mer, la Direction des Affaires Maritimes en partenariat avec Météo France et le Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales, expérimente la diffusion continue des bulletins météorologiques côtiers pour la zone allant de Port Camargue à Saint Raphaël.

A cet effet, jusqu'à la fin de l'été 2008 le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de Méditerranée assure la diffusion permanente des bulletins météorologiques côtiers sur le canal VHF 63.

Durant cette expérimentation, la diffusion régulière des bulletins météorologiques côtiers est maintenue 3 fois par jour sur le canal VHF 80.

Dans les capitaineries concernées une enquête de satisfaction sera mise à disposition des navigateurs.

« Si cette expérimentation est concluante la diffusion pourra être étendue à l'ensemble du littoral méditerranéen puis sur l'ensemble des côtes françaises », a indiqué Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat chargé des Transports.

Contacts presse :

Catherine ROPERT 01 40 81 13 65
